



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM**

PROCÈS-VERBAL

LE 4 MARS 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Joachim siége en séance ordinaire ce 4 mars 2024 à 19h30 à l'hôtel de ville, sont présents :

M. Mario Langevin, Maire
M. Bruno Guilbault, conseiller
Mme Marie-Claude Bourbeau, conseillère
M. Pascal Verreault, conseiller
Mme Lucie Racine, conseillère
Mme Laurence Robert, conseillère
M. Simon-Pierre Caron-Labranche, conseiller

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Mario Langevin, en conformité aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

M. Hugues Jacob, directeur général et greffier-trésorier, est également présent.

PUBLIC : 3

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE
4 MARS 2024**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2024**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2024**
- 4. ADMINISTRATION ET FINANCES**
 - 4.1. Acceptation des comptes payables et dépôt des autorisations de dépenses;
 - 4.2. Ratification de l'octroi d'un mandat en ingénierie de structure pour l'hôtel de ville dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);
- 5. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 6. TRAVAUX PUBLICS**
 - 6.1. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - sous volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);
 - 6.2. Embauche d'un préposé au service des travaux publics pour la saison estivale 2024;
 - 6.3. Octroi de contrats aux travaux publics, saison estivale 2024;
- 7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. Tenue de l'événement Tour du Cap Tourmente Simard – édition 2024;

8.2. Aide financière la Grande Ferme;

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-03-036 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Le quorum étant constaté, il est proposé par la conseillère, madame Lucie Racine et unanimement résolu d'ouvrir la présente séance à 19h30.

Adoptée

2024-03-037 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, madame Laurence Robert et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée

2024-03-038 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Pascal Verreault et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024.

Adoptée

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

2024-03-039 4.1. ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES ET DÉPÔT DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Il est proposé par le conseiller, monsieur Simon-Pierre Caron-Labranche et unanimement résolu;

QUE le conseil autorise et ratifie, le cas échéant, le paiement des sommes identifiées à la liste des déboursés présentée dans le cadre de la présente séance, pour la période du 1^{er} au 29 février 2024, au montant de **234 179.55 \$**.

QUE le directeur général procède au dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées du 4 mars 2024 par les responsables d'activités budgétaires, et ce, en vertu du règlement numéro 312-2017 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

QUE le directeur général certifie qu'il y a des crédits suffisants dans le fonds d'administration pour couvrir les dépenses énumérées à la liste des déboursés.

Adoptée

2024-03-040

4.2. RATIFICATION DE L'OCTROI D'UN MANDAT EN INGÉNIERIE DE STRUCTURE POUR L'HÔTEL DE VILLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (PRACIM)

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024-02-034 pour l'octroi d'un mandat en ingénierie de structure pour l'hôtel de ville dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu différentes propositions en ingénierie de structure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, madame Lucie Racine et unanimement résolu de ratifier l'octroi du mandat professionnel en ingénierie de structure, à la firme EXP au montant de 23 330.00 \$ (taxes en sus), pour la réalisation de plans et devis correspondants à la soumission du 14 février 2024 dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);

QUE ladite firme soit mandatée par le directeur général en fonction de l'évolution des travaux, au montant figurant sur ladite soumission.

Adoptée

5. HYGIÈNE DU MILIEU

6. TRAVAUX PUBLICS

2024-03-041

6.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - SOUS VOLET : PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite réaliser des travaux de réfection de chaussée sur un tronçon de 118 mètres de la rue de la Miche;

CONSIDÉRANT QUE lesdits travaux sont prévus dans le plan triennal de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, madame Marie-Claude Bourbeau, et unanimement résolu de mandater le directeur général, monsieur Hugues Jacob, à déposer auprès de madame Kariane Bourassa, députée de la circonscription de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, une demande de subvention au montant de 115 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PPA-CE).

Adoptée

2024-03-042

6.2. EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POUR LA SAISON ESTIVALE 2024

CONSIDÉRANT les besoins en ressources humaines pour la saison estivale 2024 relativement aux travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la période visée est, selon les besoins, d'environ 17 semaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, madame Laurence Robert, et unanimement résolu, d'embaucher monsieur Jessi-Paul Thomerson

à titre de préposé aux travaux publics pour la saison estivale 2024 au taux horaire de 21 \$;

Adoptée

2024-03-043 6.3. OCTROI DE CONTRATS AUX TRAVAUX PUBLICS, SAISON ESTIVALE 2024

CONSIDÉRANT les besoins aux travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de propositions ont été faites à au moins deux (2) entreprises relativement aux éléments suivants :

- Balayage des rues sous contrat avec le MTQ (rue de l'Église et avenue Royale);
- Pompage des puisards;
- Marquage de la chaussée (stationnement hôtel de ville, pictogrammes et lignes d'arrêt);
- Fauchage (chemin du Cap-Tourmente et de la route des Carrières);
- Prélèvement et validation des débitmètres municipaux d'eau potable.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, madame Lucie Racine et unanimement résolu d'octroyer les contrats suivants :

- a) D'octroyer un contrat pour le balayage des rues (ave Royale, de l'Église, Thomassin, Marcelotte, Valère, Fillion, Dubeau et 1km sur chemin du Cap) à **Scelltech**, pour un montant de 160.00 \$/hre , taxes et frais de transport en sus (85.00 \$ aller/retour), tel que présenté à la soumission du 1^{er} février 2024;
- b) D'octroyer un contrat pour le pompage de puisards à **Sani-Charlevoix** au montant de 20\$/puisard, 184.00 \$/hre le vacuum et 212.75 \$/hre le combiné avec le 15% surcharge de carburant, taxes en sus, tel que présenté dans la soumission du 23 février 2024;
- c) D'octroyer un contrat pour le marquage de la chaussée, pour 1.2 km de ligne continue, 12 logos de vélo, une traverse de piétons et lignes d'arrêt à **Aspha Ligne** au montant de 2135.00 \$, taxes en sus, transport inclus, tel que présenté à la soumission du 7 février 2024;
- d) D'octroyer un contrat pour le fauchage (chemin du Cap-Tourmente et route des Carrières + P-1) à **Excavation Blouin**, au montant de 175.00 \$/hre, taxes en sus, tel que présenté à la soumission du 27 février 2024;
- e) D'octroyer un contrat pour la validation de deux débitmètres (compteurs) municipaux d'eau potable ainsi qu'un rapport détaillé aux **Compteurs Lecomte Ltée**, pour un montant de 1068,10 \$, taxes en sus, tel que présenté dans la soumission du 6 février 2024.

Adoptée

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. LOISIRS ET CULTURE

2024-03-044 8.1. TENUE DE L'ÉVÉNEMENT DU TOUR DU CAP TOURMENTE SIMARD - ÉDITION 2024

Le conseiller, monsieur Simon-Pierre Caron-Labranche déclare son conflit d'intérêt concernant le point 8.1 et se retire de toutes discussions.

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Kilomax dépose une demande d'aide financière pour la tenue de l'événement sportif du Tour du Cap Tourmente Simard les 31 mai et 1^{er} juin 2024;

CONSIDÉRANT QUE cet événement attire plus de 15 500 participants et permet de faire briller la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Kilomax organisera des spectacles musicaux, soit le vendredi soir et le samedi soir et offrira une aire de jeux modulaires pour enfants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Pascal Verreault et unanimement résolu que la Municipalité accueille l'événement du Tour du Cap Tourmente Simard les 31 mai et 1^{er} juin 2024 et contribue financièrement pour cette édition au montant de 5 000.00 \$.

Adoptée

2024-03-045 8.2. AIDE FINANCIÈRE POUR LA GRANDE FERME

CONSIDÉRANT le dépôt d'une demande d'aide financière provenant de la Grande Ferme relativement à des travaux imprévus sur leur système de gicleurs ainsi que sur leur système informatique;

CONSIDÉRANT le rôle significatif que la Grande Ferme continue de jouer au sein de la communauté et des citoyens;

CONSIDÉRANT que l'organisme à but non lucratif de la Grande Ferme est confronté à des défis financiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, madame Laurence Robert et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Joachim contribue à hauteur de 1 000 \$ dans le cadre de leur demande pour des travaux imprévus.

Adoptée

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-03-046 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère, madame Lucie Racine et unanimement résolu de lever l'assemblée du 4 mars 2024 à 20h.

Adoptée

Je, monsieur Mario Langevin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mario Langevin
Maire

Hugues Jacob
Directeur général/
Greffier-trésorier